

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 30
Pouvoirs : 6
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 21 février 2017

Le 27 février 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (Remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (Remplacé par André COLLON), Nathalie BARDE (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Hubert BONNET (Pouvoir à Claude TRASSARD), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Daniel DOMPOINT), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir à Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Olivier EYRAUD

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Projet de territoire Dombes Saône Vallée

Le Président rappelle au conseil communautaire qu'au cours de l'année 2015, il a été décidé d'établir un projet de territoire sur la base des projets présentés au séminaire de début de mandat qui s'est déroulé en février 2015 à Misérieux au lycée de Cibeins.

En effet, après deux ans d'existence, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, est confrontée à plusieurs évolutions de son environnement institutionnel, législatif et financier qui interrogent le projet élaboré en amont de la fusion des deux Communautés de communes Porte Ouest de la Dombes et Saône Vallée en 2013.

Ce projet de territoire a donc pour objet de définir les axes du développement du territoire pour les 10/15 prochaines années et les voies choisies pour atteindre ces objectifs de développement.

Ce projet de territoire se veut donc une feuille de route pour les actions intercommunales et un document de référence vis-à-vis de nos partenaires et nos interlocuteurs (Etat, Région, SCOT, intercommunalités voisines, ...).

Ce document est aussi le cadre cohérent et opérationnel des relations entre la Communauté et les communes, notamment dans l'éventualité d'un transfert de la compétence urbanisme et de la mise en place d'un PLUi.

La préparation de ce document a fait l'objet de 4 Comités des Maires, instance pilote du projet :

- Le 28 avril 2016 : présentation des bureaux d'études retenus, description des 3 étapes de la mission, de la méthodologie et du calendrier ;
- 18, 23 et 24 mai 2016 : rencontres du territoire à Misérieux à destination de tous les conseillers municipaux, pour redécouvrir et s'approprier au mieux, nos réalisations, nos projets en cours et à venir dans les domaines de compétence de la CCDSV ;

- Le 30 juin 2016 : bilan et synthèse des trois rencontres du territoire, engagement de la phase 2 de la mission : la prospective financière ;
- Le 10 octobre 2016 : maquette du projet de territoire, proposition de gouvernance dans le cadre d'un éventuel PLUi et mise à jour de la prospective financière ;
- Le 27 octobre 2016 : le projet de territoire finalisé, la proposition de gouvernance dans le cadre d'un éventuel PLUi.

Le 12 janvier 2017, le Bureau communautaire a émis les dernières remarques sur le document finalisé et la prospective financière, et validé les documents qui sont soumis à présent au Conseil communautaire.

Ces documents (projet de territoire et prospective financière) ont été présentés en conseil communautaire le 30 janvier 2017, sans être soumis au vote ; ils sont à nouveau présentés pour approbation au conseil communautaire.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire par 3 voix contre, 6 abstentions et 27 voix pour :

- ✓ **ADOpte** le projet de territoire de la CCDSV ;
- ✓ **PREND** acte de la prospective financière à 5 ans qui accompagne ce projet.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170227-2017C09-AG
Affichage le :

14 MARS 2017

14 MARS 2017

A Trévoux, le 27/02/2017

**Le Président,
Bernard GRISON**

